

Digitaliser la communication d'une petite entreprise en créant un site internet sans coder

Les porteurs de projet, créateurs, dirigeants, repreneurs ou intrapreneurs doivent communiquer pour atteindre leurs objectifs de croissance. Dans un monde numérisé, les compétences en création de site internet s'imposent comme une nécessité pour être présent en ligne. La certification permet au candidat d'acquérir des compétences clés pour concevoir, créer et assurer la maintenance de son site internet sans coder.

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences	Modalités	Critères
C1 - Définir un cahier des charges en s'appuyant sur les objectifs commerciaux priorités de l'entreprise et en identifiant les besoins et attentes des publics ciblés afin de déterminer le périmètre fonctionnel du site internet à créer.	<p>L'évaluation consiste en une mise en situation professionnelle sur la base d'un cas réel de développement d'une micro-entreprise ou d'une TPE (si le candidat a un projet ou une activité entrepreneuriale) ou fictif (dans le cas contraire).</p> <p>Cette mise en situation est organisée en deux temps :</p> <p>Temps 1 : préparation, pour chaque compétence, d'un livrable écrit contenant, a minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● pour la C1 : <ul style="list-style-type: none"> ○ les personas des publics ciblés ○ les objectifs commerciaux visés ○ le cahier des charges ● pour la C2 : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'arborescence et les wireframes ○ le choix d'une solution technique ● pour la C3 : 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat détermine ses cibles en identifiant leurs besoins et leurs attentes dans des personas ; - Il définit le périmètre fonctionnel du site à créer dans un cahier des charges structuré ; - Le dispositif décrit dans le cahier des charges permet d'atteindre les objectifs commerciaux
C2 - Concevoir l'ergonomie et les fonctionnalités d'un site internet en schématisant, dans le respect des standards d'accessibilité, d'utilisabilité et de référencement en vigueur, les principes d'une expérience utilisateur optimisée, afin de sélectionner la solution technologique de création de site sans code la plus appropriée.		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat formalise l'arborescence du site à créer ; - Il définit, dans des wireframes, les principes ergonomiques des principaux modèles de page de son site ; - Il justifie le choix de la solution technique de création de site sans code au regard des objectifs à atteindre et des publics à toucher ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ la liste et les spécifications de types de contenus à implémenter ○ la description des composants logiciels retenus et de leur paramétrage ○ la description du mode de sécurisation du site internet ○ la description de la politique en matière de gestion des contenus et des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif envisagé par le candidat est conforme aux standards d'utilisabilité et de référencement en vigueur ; - Les standards d'accessibilité (RGAA) sont pris en compte par le candidat
<p>C3 - Structurer des types de contenus, dans le respect des standards de gestion des données et de sécurité en vigueur, en configurant les composants logiciels de la solution technologique retenue afin de mettre en place, sans code, les fonctionnalités du site internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● pour la C4 : <ul style="list-style-type: none"> ○ une présentation d'une première version site contenant des éléments graphiques et textuels ● pour la C5 : <ul style="list-style-type: none"> ○ la présentation du dispositif de suivi du trafic et de la navigation ○ le plan d'amélioration contenant les dernières mises à jour s'il y a lieu d'en faire <p>Temps 2 : soutenance orale de 30 minutes, devant le jury de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 minutes de présentation, sur la base d'un support synthétisant le contenu du dossier de conception, préparé par le candidat • 10 minutes de questions/réponses avec les jurés 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat détermine les composants logiciels de la solution technologique retenue, adaptés aux exigences de son cahier des charges ; - Il y paramètre les différents types de contenus, dans le respect des standards de référencement naturel en vigueur ; - Il y configure les composants logiciels pour mettre en place les fonctionnalités telles que définies dans le cahier des charges ; - Il configure les méthodes de sécurisation de son site internet ; - Il justifie la prise en compte des dispositions en vigueur relatives à la gestion des données
<p>C4 - Composer des interfaces dynamiques, accessibles et responsives* en agençant et en configurant, dans la solution technologique retenue, les composants logiciels les plus adaptés au cahier des charges pour proposer l'expérience utilisateur attendue.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat détermine les éléments d'interface à l'aide de la solution technologique retenue, adaptés aux exigences de son cahier des charges ; - Il met en place des interfaces graphiques

		<p>conformes aux éléments de conception validés</p> <ul style="list-style-type: none">- Il s'assure du caractère responsive des interfaces assemblées ;- Les interfaces assemblées prennent en compte les standards d'accessibilité en vigueur (RGAA) ;- La structure du site créé correspond à l'arborescence définie
<p>C5 - Établir un plan d'amélioration continue en réalisant des ajustements fonctionnels, à partir des données de trafic, de navigation et des alertes de mise à jour de la solution technologique retenue, afin de pérenniser le site internet créé.</p>		<ul style="list-style-type: none">- Le candidat configure les paramètres de notifications de mises à jour de la solution technologique retenue ;- Il installe et paramètre les solutions de suivi du trafic et de la navigation ;- Il conçoit un plan d'amélioration continue pertinent pour sa cible et cohérent avec ses ressources

Glossaire :

Responsive : une interface responsive qualifie une application ou un outil informatique dont le code informatique de ses objets (photographies, éléments visuels, textes...) leur permet de s'adapter à la taille de l'écran en modifiant leur organisation, leur forme ou en permettant leur disparition.